



A retenir cette semaine :

Ces deux dernières semaines, les cumuls de pluies, et la rareté de journées vraiment « ressuyantes » ont quasi bloqué toute intervention mécanique dans les prairies de fauche (comme dans les futures parcelles de maïs fourragers). Le pâturage a également été entravé par le déficit prononcé de portance. Le rythme de pâturage comme le niveau d'ingestion en herbe ont dû être réduits alors que l'offre en herbe ne faisait qu'augmenter ces dernières semaines (maintien de la croissance en herbe, avancement accéléré des cycles végétatifs, ...). Actuellement, de nombreuses prairies pâturées présentent :

- **des stades végétatifs des graminées** (et légumineuses et certaines diverses) **trop avancés** => appétence de l'herbe fortement réduite, valeurs alimentaires déficitaires, régression de la consommation d'herbe/animal et création de refus
- **des hauteurs d'entrée en herbe beaucoup trop hautes** (quelque soient les catégories d'animaux) => création de refus au pâturage stimulée et piétinement de la biomasse qui devient alors impropre au pâturage.
- **des refus cumulés** lors des cycles de pâturage précédents et qui occupent parfois > 30% de la surface de vos prairies pâturées.=> perte de surface pâturable et de futurs jours d'avance au pâturage pour le reste du printemps et début d'été.

Profitez de ces quelques rares jours de météo un peu plus sèche pour actionner certains leviers cruciaux à la poursuite de votre pâturage en fin de printemps/début été (cf page suivante, à nuancer selon vitesse de drainage de vos prairies).



Réseau suivi croissance d'herbe :

| Localisation | Hauteur (cm) | Croissance (kg MS/ha/j) | Précisions |
|--------------------------------|--------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| St Héand, 575m | 13,1 | 60,1 | 5 ^{ème} cycle de pâturage. Pâturage perturbé par manque de portance. 2 nd débrayage de parcelles |
| Soleymieux, 630m | 10,2 | 50,6 | Fin 4 ^{ème} /début 5 ^{ème} cycle de pâturage |
| Périgneux, 680m | 11,5 | 52 | 5 ^{ème} cycle de pâturage + 2 nd débrayage |
| Essertines-en-Chatelneuf, 800m | 8,5 | 20,3 | 5 ^{ème} cycle de pâturage, perturbé par manque de portance sur certaines parcelles |
| St Bonnet le Courreau, 1070m | 8,1 | 39,4 | 5 ^{ème} cycle de pâturage |
| Champoly, 660m | 9,7 | 37,5 | 5 ^{ème} cycle de pâturage + intégration nouvelles parcelles de pâturage (fauchées) |
| Lay, 430 m | 8,2 | 57 | Parcelle débrayée : portance insuffisante |
| St Marcel de Félines, 490 m | 9,9 | 50,5 | Toujours aucune récolte de faite, portance insuffisante pour les engins |
| Violay, 700 m | 10,5 | 78 | Lot de génisses en plus dans le circuit des laitières pour compenser + débrayage 2 parcelles |
| Violay, 720 m | 10,2 | 80 | Plutôt 100 kg dans les repousses d'ensilages ; 3 parcelles débrayées en plus sur le circuit des laitières |



Sommes de températures

Ensilage /enrubannage prairies multiespèces : cumuls de températures largement dépassés depuis 2 à 3 semaines sur l'ensemble du département
Foin précoce (lactogène) : 900-1000 °CJ (depuis 01/02) : stade dépassé sur une bonne part du département
Foin tardif : 1100-1250 °CJ (stade floraison, depuis 01/02)



Marque d'enfoncement sabot de vache. Au-delà de 4-5 cm d'enfoncement (2 premières jointures de l'index) sur 33% des marques de piétinement des vaches, préférable de ne pas commencer/continuer le pâturage sur cette parcelle, au risque de pénaliser la pérennité de votre prairie. Plaine du Forez, Gravier A, 2024



| Stations météo | Somme T°C depuis 1/02 | Cumul pluvio. mai |
|-------------------|-----------------------|-------------------|
| Bard | 845 | 146 |
| Noirétable | 977 | 141 |
| St Sauveur en Rue | 985 | 126 |
| Violay | 987 | 110 |

| Stations météo | Somme T°C depuis 1/02 | Cumul pluvio. mai |
|----------------------|-----------------------|-------------------|
| Chazelles sur Lyon | 1068 | 98 |
| Fourneaux | 1139 | 132 |
| La Valla en Gier | 1112 | 116 |
| Panissières | 1076 | 109 |
| St Georges en Couzan | 1034 | 107 |

| Stations météo | Somme T°C depuis 1/02 | Cumul pluvio. mai |
|----------------|-----------------------|-------------------|
| Arthun | 1129 | 100 |
| Balbigny | 1192 | 138 |
| Nandax | 1182 | 116 |
| Pélussin | 1266 | 138 |
| Savigneux | 1135 | 133 |
| Veauchette | 1180 | 97 |

Source infoclimat / météo France au 25/05/2024

Des refus aux conséquences trop souvent négligées

La maîtrise des refus se révèle complexe en ce printemps 2024 humide, avec un avancement rapide des cycles végétatifs des prairies (permanentes comme temporaires). Beaucoup de prairies en pâturage strict de printemps présentent actuellement des proportions significatives de refus (> 25-30% de la surface prairiale en refus). Le maintien de ces refus risque de :

- réduire la surface réellement pâturée pour les cycles de pâturage suivants : refus non pâturés au cycle n ne seront pas consommés au cycle n+1).
- accentuer par conséquence le surpâturage entre les refus => réduction de la pérennité de votre prairie.
- assurer la régression de certaines espèces prairiales d'intérêt nutritionnel dans la prairie par concurrence, manque de lumière et d'espace au sein des zones de refus (ex : trèfles blancs).
- favoriser la multiplication d'adventices vivaces (ex : chardons et rumex), et de graminées/diverses prairiales d'appétence moindre ou d'épiaison précoce.

Toutes ses conséquences dues au maintien de refus sur une longue durée, génèrent directement une baisse de la durée de votre pâturage et de son potentiel nutritionnel sur le moyen/long terme, et donc une régression de la pérennité de vos prairies.

Plusieurs leviers vous ont été proposés dans les bulletins précédents notamment la fauche des refus à un stade végétatif stratégique, le débrayage des parcelles avec excès de refus, le broyage très précoce en saison, la sévérité du pâturage précoce, ... **N'hésitez pas à observer vos refus ces prochains jours afin de prendre les meilleures décisions pour votre pâturage 2024** (2 cas de figure ci-dessous, **ne pas hésiter à nous contacter pour plus de précisions**).



Refus de > 40 cm de diamètre, 15 cm de hauteur, composé de graminées début épiaison (dactyles, fétuques, jons, diverses) => refus qui ne peut être que fauché. Sud Monts du Forez, Gravier A.



Refus de < 20 cm de diamètre autour d'une bouse, 10,8 cm de hauteur, composé de dactyle stade épi 20 cm avec forte part de trèfles blancs => Refus qui pourrait être consommé en l'état pour partie. Conseillé de re-pâturer avec VL ou VA 1 à 2 j après pâturage précédent + ajuster les surfaces des paddocks de paturage. Monts de la Madeleine, Gravier A.

Une mince fenêtre météo pour agir avant l'été

Malgré un faible ressuyage, **la météo de ces derniers jours vous permet d'agir en toute urgence sur certaines de vos parcelles de pâturage comme de fauche, avant le prochain week-end, sous condition d'une portance suffisante**. Plusieurs leviers peuvent être priorisés :

- **faucher les refus sur vos parcelles de pâturage** (hauteur de fauche 8-9 cm max), en priorité sur des prairies avec adventices vivaces (rumex, chardons) et sur les prairies de bon potentiel (alimentaire, rendement), composées d'espèces non remontantes (en épi) et riches en légumineuses afin de pérenniser votre pâturage. **Ebousage déconseillé pour le moment.**
- **récolter vos prairies pâturées de la 2nde vague de débrayage** (décision de fin avril/début mai) **même si 1,5 t MS/ha récoltable** (enrubannage génisses, hauteur fauche 9 cm) pour un retour au pâturage dans les jours suivants la fauche (*ne pas hésiter à nous contacter*).
- **sélectionner vos parcelles de fauche « pâturables » à faucher rapidement**, avec de bon potentiel de production et de valeurs alimentaires en fin printemps (stocks sur pied, cf bulletin 13/05/24) afin de les insérer dans votre circuit de pâturage dans un délai de 1 à 2 semaines.



Prairie permanente, fauchée début avril après 1^{er} cycle de pâturage + pâturage tournant dynamique intensif en mars et avril => < 5% de la surface avec refus de taille très modérée + hausse de la population de trèfles blancs. Monts du Forez, Gravier A



Prairie de pâturage stade pleine épiaison débrayée en mi-avril, pour fauche ces jours en enrubannage génisses ou foin précoce avant pâturage début été et automne. Monts du Lyonnais, Gravier A.

Retrouvez nous sur le site <http://www.chambre-agriculture.fr>
 Contact : Augustin Gravier
 augustin.gravier@loire.chambagri.fr
 Chambre d'Agriculture de la Loire – 42270 St Priest En Jarez



Retrouvez nous sur le site <http://www.fidocli.fr>
 Contact : Stéphane LAURENT
 SLaurent@loire-conseil-elevage.fr
 Loire Conseil Elevage – Sourcieux – 42600 Chalais Le Comtal

